

VENDEE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/06/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Vendée s'établit à 6 184 (6 668 en incluant les catégories D et E).

Les bénéficiaires du RSA représentent 12,2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (70,9%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (44% contre 21,9%).

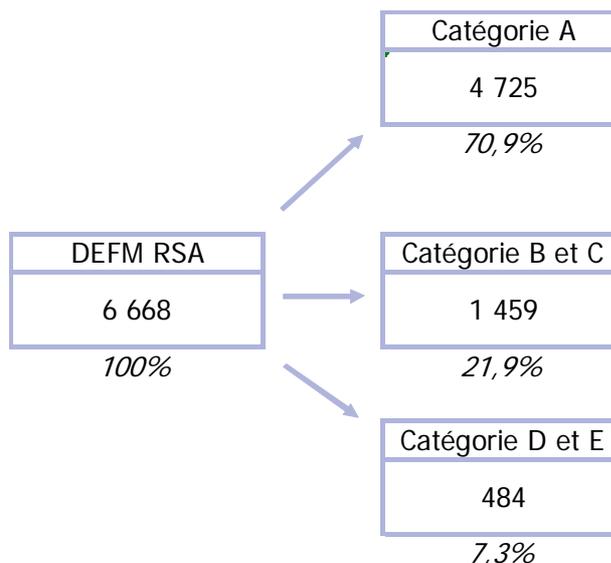
En Pays de la Loire, à fin juin 2016, on dénombrait près de 43 500 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 14,5% du total des demandeurs d'emploi.

Toutes catégories confondues, le nombre de personnes au RSA atteint 46 840, soit 13,7% de l'ensemble de la demande d'emploi.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – VENDEE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

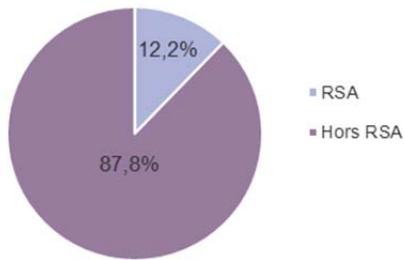
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 6 700 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (70,9% sont en catégorie A, 21,9% en catégories B et C).

En juin 2016, près de 6 200 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (12,2% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (76,7%) ce qui correspond désormais au RSA socle et au socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	825	3 455	445	4 725
Catégorie B	242	184	345	771
Catégorie C	376	171	141	688
TOTAL A,B,C	1 443	3 810	931	6 184
Catégorie D	60	54	28	142
Catégorie E	152	103	87	342
TOTAL	1 655	3 967	1 046	6 668

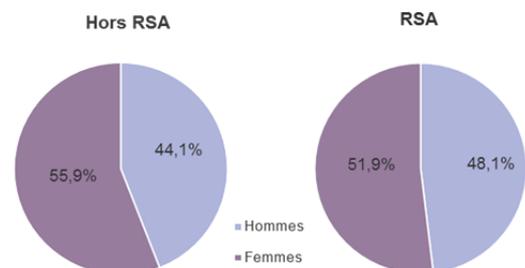
CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

51,9% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 55,9%.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une forte prédominance des 25-34 ans dans la population RSA. La différence pour les 25-34 ans entre la population hors RSA et la population RSA est de 11,4 points. A l'inverse les jeunes voient leur représentativité dans le dispositif chuter de 12 points et seulement 4,6% d'entre eux perçoivent le RSA.

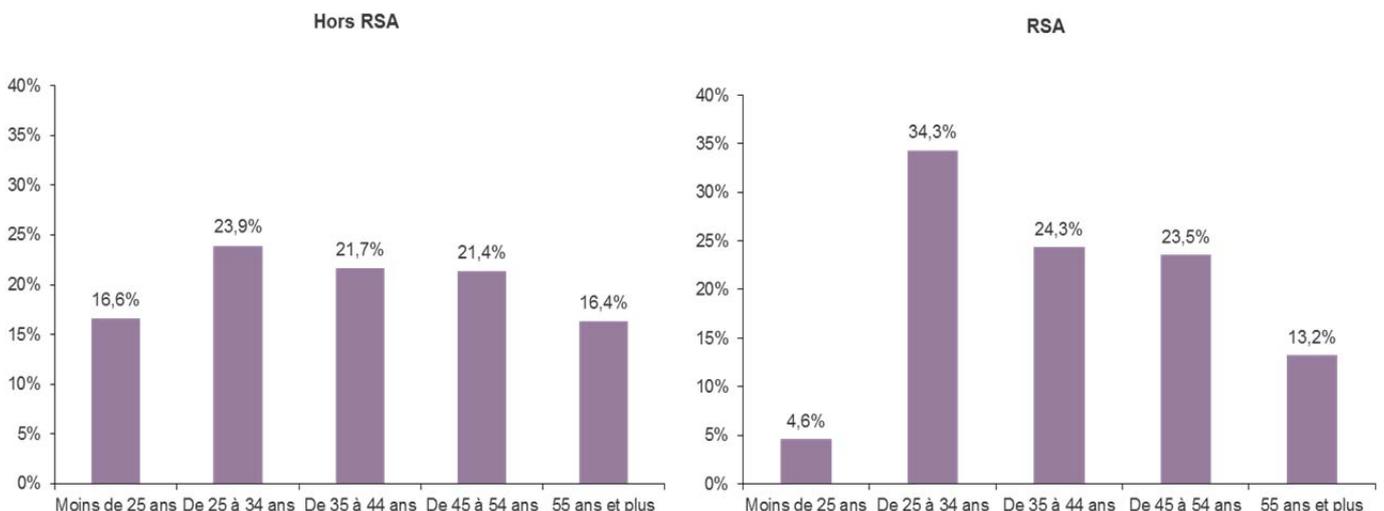
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7,2%	6,3%
NIV III	11,4%	6,8%
NIV IV	23,3%	16,0%
NIV V	45,3%	49,1%
NIV V bis	5,4%	9,1%
NIV VI	7,4%	12,7%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	9,1%	13,9%
Ouvriers qualifiés	16,0%	15,3%
Employés non qualifiés	16,5%	24,1%
Employés qualifiés	47,8%	40,2%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	10,5%	6,5%

49,1% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un BAC (16%) et ceux qui n'ont aucun diplôme (12,7%)

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 23,3% des demandeurs ont le niveau BAC dans la population hors RSA, ce pourcentage tombe à 16% pour les bénéficiaires du RSA (-7,3%).

A l'inverse, les demandeurs de niveau VI (sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges) sont nettement plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 12,7% pour 5,4%.

40,2% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (24,1%) et les ouvriers qualifiés (15,3%).

Même constat pour les niveaux de qualification : les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 6,5% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 10,5% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 16,5% des demandeurs hors RSA et 24,1% des demandeurs dans le dispositif (+7,6%), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 9,1% de la population hors RSA à 13,9% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

TABLEAU

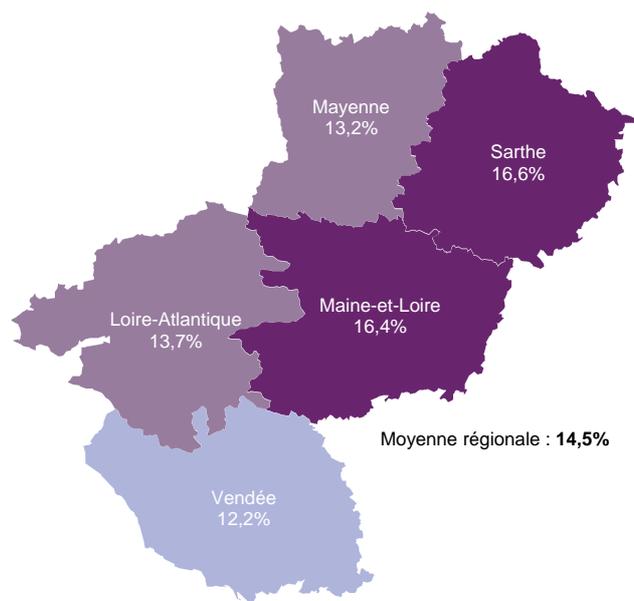
LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	412	3
K1304 Services domestiques	365	2
A1203 Entretien des espaces verts	188	10
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	166	5
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	156	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	156	1
D1507 Mise en rayon libre-service	151	11
N1105 Manutention manuelle de charges	147	18
N1103 Magasinage et préparation de commandes	141	6
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	118	8
D1505 Personnel de caisse	115	20
G1605 Plonge en restauration	115	35
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	115	19
D1106 Vente en alimentation	114	13
K1302 Assistance auprès d'adultes	113	9

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 412 bénéficiaires, soit 6,7% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 365 demandeurs (5,9%) et l'entretien des espaces verts (3%) avec 188 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux ou l'entretien des espaces verts sont plus mis en avant dans la recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA. D'autres métiers apparaissent dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (18^{ème} hors RSA) du personnel de caisse (20^{ème}) ou de la plonge en restauration (35^{ème}).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR DEPARTEMENT

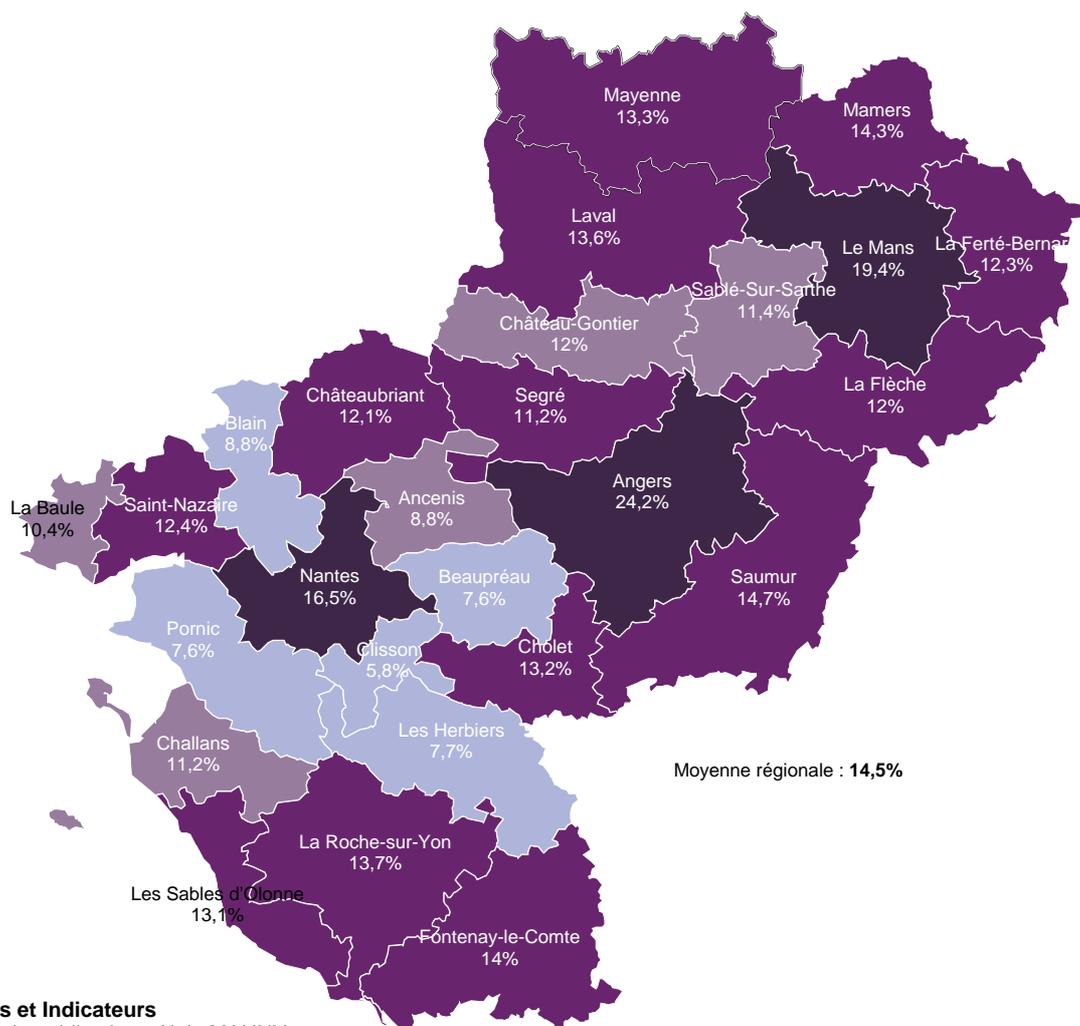


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 16,6% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (16,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (13,2%) et la Loire-Atlantique (13,7%). La Vendée se détache et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (12,2%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,2%), du Mans (19,4%) et de Nantes (16,5%).

Parmi les bassins ruraux, Segré (15,0%), Saumur (14,7%), et Mamers (14,3%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,8%), les Herbiers (7,7%), Beaupréau (7,6%) et Pornic (7,6%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY / Pascal ROUAULT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

SERVICE ETUDES ET EVALUATION – POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE